

Paris, le 16 DEC. 2009

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Unité

Objet : 3^{ème} Appel à Propositions « Advanced Grants » du Conseil Européen de la Recherche (ERC): Identification de candidats potentiels

Cher(e) Collègue,

Comme vous le savez, le Conseil Européen de la Recherche (ERC) est l'action phare du 7^{ème} Programme Cadre de Recherche et de Développement (7^{ème} PCRD) de l'Union Européenne en faveur de la recherche fondamentale dans toutes les disciplines scientifiques. L'ERC lance en alternance chaque année deux types d'appels à propositions, les « Starting Grants », en faveur des jeunes chercheurs et les « Advanced Grants » en faveur des chercheurs confirmés.

Lors de l'ensemble des trois appels à propositions (jeunes chercheurs et confirmés) lancés par l'ERC depuis sa création, le CNRS est arrivé en tête parmi les institutions d'accueil, un résultat qui souligne la qualité de nos chercheurs et de la politique d'excellence du CNRS en matière de recrutement.

L'ERC a récemment lancé un nouvel appel à propositions au profit de chercheurs confirmés qui ont démontré leur capacité de leader et de novateur. La date limite de cet appel a été fixée **au 24 février 2010 pour les sciences physiques et ingénierie, au 17 mars 2010 pour les sciences de la vie et au 7 avril 2010 pour les sciences humaines et sociales**. Les projets sélectionnés se verront attribuer au maximum 2.500.000 € sur 5 ans (et dans des cas exceptionnels jusqu'à 3.500.000 Euros).

Cet appel offre une opportunité unique aux laboratoires liés au CNRS pour promouvoir et renforcer leurs meilleures équipes ou attirer des chercheurs expatriés ou étrangers désireux de fonder une équipe au CNRS. La compétition européenne basée uniquement sur l'excellence sera forte, mais le succès à cette compétition aura des répercussions importantes tant sur la carrière du chercheur et les moyens de son laboratoire que sur l'image de marque et la visibilité internationale dont jouiront son laboratoire et le CNRS. Il sera de plus un indicateur de performance et d'excellence au niveau Européen.

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

Je vous incite donc à identifier des chercheurs qui pourraient postuler à ce nouvel appel de l'ERC dans le cadre de la stratégie de votre laboratoire, soit parmi les chercheurs statutaires ou non statutaires du laboratoire, soit parmi des contacts de votre laboratoire à l'étranger. Au vu de l'adéquation des règles administratives de l'ERC avec le statut des UMR, il est recommandé que les chercheurs titulaires désignent l'institution qui les emploie comme institution d'accueil et gestionnaire du contrat, et que leur salaire soit inclus dans le budget demandé. De plus, les chercheurs salariés du CNRS peuvent inclure dans leur budget une prime de 20.250 euros brut par an qui leur sera alors versée si leur projet est accepté.

Les intéressés pourront avoir de plus amples informations en se mettant en rapport avec le Point de Contact National sur l'ERC à l'adresse pcn-erc@cnr-dir.fr. Il est de votre responsabilité d'encourager les candidats qui vous paraissent avoir les meilleures chances dans le contexte Européen à postuler à l'ERC en suivant la procédure indiquée dans la note jointe et en informant votre délégation régionale de cette candidature ainsi que et le chargé des affaires européennes de l'Institut de Chimie, avec copie du dossier. De plus, nous vous incitons à prendre contact avec l'Institut (moi-même ou votre DAS) afin que nous puissions vous aider pour le montage du projet.

En espérant que cette campagne de l'ERC sera fructueuse pour votre laboratoire, je vous prie de recevoir, Cher(e) Collègue, mes meilleures salutations.


Gilberte CHAMBAUD
Directrice Scientifique